

## PARTIE III

### Chapitre 15

# Soutenir la dynamique mondiale de réduction de la pauvreté

par

Dirk Dijkerman et Hildegard Lingnau, Direction de la coopération pour le développement de l'OCDE, Paris, en coopération avec Gina Bergh et Claire Melamed, Institut du développement d'outre-mer, Londres, Royaume-Uni

*Ce chapitre présente de grandes thématiques examinées lors du récent Forum mondial de l'OCDE sur le développement. Il montre que l'utilisation de moyennes mondiales pour suivre les progrès accomplis ne permet pas de rendre compte des avancées considérables obtenues dans de nombreux pays – d'Afrique en particulier. Pour obtenir une représentation plus fidèle à la réalité, il conviendrait d'utiliser une approche à deux niveaux, distinguant les objectifs mondiaux des objectifs nationaux. Le chapitre met également en évidence la nécessité de ne pas limiter l'analyse de la pauvreté à sa dimension monétaire ni aux personnes situées en deçà d'un seuil de pauvreté défini. Il invite à établir des liens entre pauvreté et inégalités, à intégrer une dimension « pauvreté » dans les objectifs environnementaux, à renforcer les outils de mesure multidimensionnels, à développer les capacités statistiques et à améliorer la coopération et le financement du développement. Les auteurs plaident en faveur de la formulation de messages clairs et de la mise au point d'outils de mesures reflétant plus précisément notre lecture actuelle de la pauvreté, qui soutiendront la dynamique enclenchée au niveau mondial ainsi que les efforts consentis à l'échelon des pays pour mettre fin à la pauvreté sous toutes ses formes.*

Le paysage économique mondial a changé, et, avec lui, notre conception des enjeux du développement et de la lutte contre la pauvreté. L'édition 2013 du Forum mondial de l'OCDE sur le développement (FMD)<sup>1</sup> s'est attachée à mettre en évidence les répercussions de cette nouvelle dynamique de la pauvreté sur les politiques que devront engager les pays, les organisations internationales et les autres acteurs pour lutter contre ce phénomène dans le contexte de l'après-2015. Les principaux thèmes abordés par les participants au Forum (représentants des pays, institutions et parties prenantes de toutes les grandes régions du monde) ont été repris par le Groupe de personnalités de haut niveau des Nations Unies dans ses recommandations sur le programme de développement de l'après-2015 (chapitre 11 et GPHN, 2013).

Le rapport du Groupe de haut niveau chargé du programme de développement de l'après-2015 fait de l'élimination de l'extrême pauvreté l'enjeu central, mais n'aborde qu'indirectement la question des inégalités (GPHN, 2013). Comme attendu, il plaide en faveur d'un programme d'action et d'objectifs universels, et souscrit à la nécessité d'adopter des plans, des stratégies et des objectifs nationaux afin de tenir compte du contexte spécifique à chaque pays. Il se prononce également en faveur d'un mode de croissance inclusif et d'une « révolution des données » (chapitre 16, approche n° 2). Tout cela est très encourageant. Mais le cadre d'action post-2015 n'est pas encore établi et il reste beaucoup à faire pour s'entendre sur les moyens de venir définitivement à bout de la pauvreté.

Ce chapitre propose une synthèse des principaux thèmes dégagés lors du Forum, qui cadrent largement avec les débats en cours sur le programme d'action de l'après-2015, et décrit ce qu'il faut encore faire afin de parachever les efforts entrepris pour en finir définitivement avec la pauvreté.

### Mieux répartir les progrès réalisés pour réduire la pauvreté

À l'échelle mondiale, des progrès spectaculaires ont été réalisés en matière de réduction de la pauvreté, mais ils sont inégalement répartis (chapitre 1). Selon les estimations, l'extrême pauvreté, mesurée par la proportion de personnes dans le monde vivant avec moins de 1.25 USD par jour, était de 20.6 % en 2010, contre 43.1 % en 1990 et 52.2 % en 1981 (Banque mondiale, 2013). Au regard de ce critère, l'ODM 1a, consistant à réduire de moitié le taux d'extrême pauvreté, a été atteint cinq ans avant l'échéance de 2015<sup>2</sup>. D'autres indicateurs se sont également améliorés, comme ceux concernant la santé, l'éducation et l'accès à de l'eau propre (Kenny et Sumner, 2011).

*« Le caractère multidimensionnel de la pauvreté nous contraint à examiner, outre la pauvreté monétaire, les multiples privations que connaissent les individus. » Sabina Alkire, directrice de l'Oxford Poverty & Human Development Initiative*

Pourtant, malgré ces progrès, bon nombre des personnes sorties de la pauvreté telle que définie par l'OMD 1 seraient toujours considérées comme pauvres si l'on utilisait d'autres seuils, relatifs ou nationaux, de pauvreté monétaire, ou si la pauvreté était appréhendée sous plusieurs dimensions (tableau 15.1 et chapitre 3). Beaucoup restent par ailleurs vulnérables sous l'effet d'une série de facteurs – comme le chômage, la maladie, de mauvaises conditions sanitaires, l'exclusion sociale ou la vieillesse – susceptibles de les faire rebasculer dans la pauvreté.


**Tableau 15.1. Les multiples facettes de la pauvreté dans les pays à faible revenu et les pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure, en 1998 et 2007**

% de pauvres dans chaque groupe

Classification	Sous-groupe	Pauvreté en termes d'éducation <sup>1</sup>		Pauvreté en termes de santé		Pauvreté alimentaire	
		1998	2007	1998	2007	1998	2007
Ensemble des ménages pauvres	Total	100	100	100	100	100	100
Type de lieu de résidence	Urbain	15	17	18	22	17	18
	Rural	85	83	82	78	83	82
Appartenance ethnique du chef de famille	Minorité ethnique	71	69	72	69	70	72
	Majorité ethnique	29	32	28	31	30	28

1. Estimations établies à partir des données issues d'enquêtes sanitaires démographiques.

Source : A. Sumner (2012), « The New Face of Poverty ? Changing Patterns of Education, Health and Nutrition Poverty in Low and Lower Middle-Income Countries by Spatial and Social Characteristics of Households, 1998 vs. 2007 », *IDS Working Paper*, Institute of Development Studies, Sussex.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932910872>

Qui plus est, l'attention portée aux progrès d'ensemble masque des disparités entre les pays. De nombreuses personnes extrêmement pauvres ont été laissées pour compte au cours de la phase de réalisation des OMD du fait d'une répartition inégale des gains de revenus globaux. Cette répartition inégale apparaît également dans d'autres domaines couverts par les OMD. Ainsi, certains pays peuvent déclarer avoir atteint à l'échelon national la cible d'un OMD mondial, par exemple en matière de mortalité infantile, sans toutefois l'avoir atteinte parmi les populations les plus pauvres des zones rurales ou des minorités ethniques (Save the Children, 2010 et chapitre 12).

« Montrez-moi des statistiques... L'amélioration de la qualité des données est essentielle pour mettre fin à la pauvreté... Comment prendre de meilleures décisions sans cela ? » Olusegun Obasanjo, ancien président du Nigeria

Les inégalités homme-femme exacerbent les difficultés rencontrées par les ménages, notamment dans les pays les plus pauvres et au sein des groupes les plus marginalisés. Ces déséquilibres constituent des obstacles au progrès dans différents domaines (marché du travail, participation à la vie politique et amélioration de la santé maternelle) dans les zones tant urbaines que rurales (Banque mondiale, 2012b ; Nations Unies, 2012a, 2012b).

La disparité des avancées dans la réalisation des OMD entre les différents pays, régions, groupes de populations et sexes, met en évidence une faiblesse fondamentale du cadre actuel : la façon dont la pauvreté est mesurée influe sur les objectifs choisis et les politiques adoptées.

Parce que les progrès réalisés ne sont mesurés qu'aux niveaux national et mondial, les objectifs à atteindre n'offrent pas d'incitations à aller au-devant des groupes les plus pauvres et les plus marginalisés en proie aux formes de pauvreté les plus extrêmes. Ainsi, il est difficile de cibler ou d'assurer un suivi des politiques visant à réduire les inégalités homme-femme par exemple, car les indicateurs du revenu sont calculés au niveau du foyer (partant donc de l'hypothèse d'une répartition égale du revenu au sein du foyer ; chapitre 16, approche n° 1). Résultat : malgré plus d'une décennie d'avancées notables dans la réalisation des OMD à l'échelon mondial, les individus et les groupes les plus défavorisés restent prisonniers de la pauvreté. Il reste encore beaucoup à faire à cet égard.

### Cibler désormais davantage le bien-être que la pauvreté

Certains événements intervenant à différents stades de la vie et dans différentes situations peuvent faire basculer les individus dans la pauvreté ou les en extraire. Les efforts visant à améliorer le bien-être doivent être considérés comme inefficaces dès lors que les individus sortis de la pauvreté y retombent ou que ceux qui se situaient au-dessus du seuil de pauvreté le franchissent en sens inverse (chapitre 4). C'est pourquoi dans la lutte contre la pauvreté, il faut suivre l'évolution de la société dans son ensemble. La notion de « bien-être » présente l'avantage non seulement de couvrir toute la population d'un pays et de multiples dimensions, mais également de prendre en compte les changements intervenant au cours de la vie d'une personne. Une approche axée sur le bien-être permet de mieux comprendre ce qu'impliquent des inégalités excessives, et peut favoriser l'adoption de politiques en faveur d'une croissance économique plus inclusive et plus durable dans les pays développés et en développement. Clarifier la relation entre pauvreté et bien-être offre la possibilité de procéder à l'inverse des approches technocratiques existantes. Les politiques atteindront plus facilement leur but si elles s'accompagnent d'une réflexion sur les moyens de soutenir les efforts des pauvres pour atteindre le bien-être, et si les obstacles sapant ces efforts sont levés. Cette démarche implique un examen approfondi des concepts et contraintes actuels, comme la disponibilité et la fiabilité des données. Elle appelle également une réflexion sur l'impact de la persistance ou du creusement des inégalités de revenu et d'autres types d'inégalités sur les perspectives des générations futures.

### Comment poser de bonnes bases pour l'avenir ?

Le Forum a mis en évidence les thématiques suivantes qu'il conviendrait d'intégrer dans le cadre d'action de l'après-2015 afin de lui conférer une portée universelle :

#### **Lutter simultanément contre la pauvreté et les inégalités**

Dans un monde marqué par l'insécurité environnementale et économique, le développement mondial de demain devra être axé sur la dimension qualitative – autant que quantitative – de la croissance. Les futurs objectifs devront promouvoir des économies inclusives et durables permettant aux plus pauvres de prendre part à la croissance et d'en tirer parti. Un vaste éventail de politiques sociales sera indispensable pour assurer une plus large répartition des ressources, de nature à réduire la pauvreté et les inégalités (chapitre 6). Il conviendra, dans une première étape, d'utiliser les notions, les indicateurs et les données permettant une meilleure compréhension des corrélations possibles.

### **Fixer des objectifs mondiaux, mais tenir compte des réalités nationales**

Les OMD ont été utiles pour susciter des initiatives de lutte contre la pauvreté à l'échelon des pays comme au niveau mondial, mais n'étaient pas adaptés à la situation spécifique de chaque pays, et ne tenaient pas compte du fait que les pays se situaient à des stades de développement différents. Afin d'y remédier, les participants au Forum ont prôné une approche à deux niveaux, conjuguant objectifs mondiaux ambitieux et objectifs nationaux assortis de cibles et d'indicateurs propres à chaque pays. Tous les pays auront un rôle à jouer dans le cadre d'action post-2015. Mais il sera déterminant que chacun définisse de quelle façon il intégrera des objectifs d'envergure mondiale dans ses propres objectifs nationaux.

« Les OMD sont utiles, mais il faut fixer des objectifs nationaux pour chaque pays, en fonction de ses propres priorités en matière de développement », Otaviano Canuto, ancien vice-président et chef du Réseau Lutte contre la pauvreté de la Banque mondiale

### **Trouver de meilleurs moyens de mesurer la pauvreté**

Il est nécessaire de disposer, en matière de pauvreté et de bien-être, d'indicateurs et de statistiques plus efficaces afin de repérer les disparités entre les personnes extrêmement pauvres et d'élargir la vision de la pauvreté en y intégrant le bien-être de tous. Les données doivent rendre compte des inégalités socio-économiques à l'origine de la répartition inégale des progrès réalisés, et des retombées de ces progrès sur les générations actuelles et futures. De plus en plus d'observations montrent que les personnes vivant dans la pauvreté accordent autant d'importance au fait d'être protégées de la peur et de la violence, qu'à l'inclusion sociale, à une gouvernance honnête, à la qualité du revenu, de l'éducation et de la santé (Pollard et al., 2011 ; My World Global Survey, 2013).

Il existe de multiples indicateurs de la pauvreté qui peuvent contribuer à dresser un profil plus précis des personnes vivant dans la pauvreté et à élaborer des politiques mieux ciblées. Ces indicateurs peuvent être utilisés en complément de l'indicateur absolu du seuil de pauvreté monétaire fixé dans les OMD à 1.25 USD par jour, indicateur qui doit être maintenu pour des raisons de continuité et de crédibilité.

- *Indice de pauvreté multidimensionnelle* – L'IPM mesure les privations multiples dont souffre chaque individu sur le plan de la santé, de l'éducation et des conditions de vie (absence de revenu, sentiment d'impuissance, mauvaises conditions de travail et menaces de violence). Cet indice est actuellement utilisé dans plus d'une centaine de pays (Alkire et Sumner, 2013 et chapitre 3).
- *Indicateur du bien-être* – Cet indicateur évalue le bien-être par pays ou par comparaison entre pays à partir de domaines identifiés comme essentiels, en termes de conditions de vie matérielle et de qualité de vie. Plusieurs indicateurs de ce type ont vu le jour dans le monde, notamment l'Indicateur du vivre mieux de l'OCDE qui permet de classer 11 critères de bien-être spécifiques<sup>3</sup>.
- *Mesure de la cohésion sociale* – Il s'agit d'un ensemble d'indicateurs axés sur les aspects politiques et socioculturels de la vie (OCDE, 2012).
- *L'indice « Institutions sociales et égalité homme-femme » (ISE)* – L'ISE mesure les facteurs sous-jacents à l'origine de la discrimination à l'encontre des femmes, notamment une grande variété de pratiques et institutions sociales<sup>4</sup>.

Les participants au Forum ont recommandé d'examiner l'ensemble des mesures actuellement en discussion, et de mettre en évidence leurs corrélations afin d'aider les pays à élaborer des indicateurs de la pauvreté monétaire absolue et relative et des autres privations, correspondant à leur situation spécifique.

### **Produire des données plus nombreuses et de meilleure qualité**

Dans de nombreux pays, l'insuffisance des capacités de production et de gestion de données posent des problèmes importants auxquels il convient de s'atteler (chapitre 16, approche n° 2). En effet, l'absence de données, ou leur médiocre qualité, sera un frein à l'efficacité du nouveau cadre d'action pour le développement, quel qu'il soit. Il est plus difficile d'impulser une dynamique de changement, au niveau mondial et national, en l'absence d'un socle de données factuelles. L'insuffisance des capacités statistiques devient d'autant plus critique à l'heure où il apparaît évident que tout cadre d'action de l'après-2015 devra comporter de nouveaux indicateurs (ex. : du bien-être) et de nouvelles méthodes d'analyse de la situation de groupes spécifiques (ex. : les femmes, les populations indigènes), qui exigent des données plus nombreuses et de meilleure qualité. Dans ce contexte, les actions proposées par les participants au Forum sont les suivantes :

- *Définir un objectif, une cible et un indicateur spécifiques concernant la qualité, la disponibilité et l'utilisation des données après 2015.* Cette mesure devrait être liée au renforcement de l'investissement dans les instituts statistiques nationaux, comme le prévoit le Plan d'action de Busan pour la statistique (signé par plus de 130 pays et organisations ; PARIS21, 2011), et liée au soutien du Partenariat statistique au service du développement au XXI<sup>e</sup> siècle (PARIS21).
- *Faire participer des statisticiens à la définition des cibles et des indicateurs.* Cela permettra de réaliser un « contrôle qualité » de leur faisabilité et de leur pertinence pour l'évaluation des progrès.
- *Utiliser les nouvelles technologies et de nouvelles sources pour améliorer la collecte de données.* Par exemple, faire participer la société civile et le secteur privé à la collecte, au suivi et au traitement des données.

### **Intégrer les objectifs de lutte contre la pauvreté et de protection de l'environnement**

Au-delà de l'intérêt porté aux dimensions économique et sociale de la pauvreté, le Forum a mis en évidence les nouveaux défis posés par le changement climatique et par la consommation et les modes de production non durables, qui épuisent les ressources naturelles dont dépend la survie de tous. Les personnes les plus pauvres, qui sont déjà les plus vulnérables aux chocs alimentaires, pétroliers et financiers, seront encore plus fragilisées si la concurrence pour les ressources naturelles s'intensifie. Il est donc essentiel que le futur cadre d'action pour le développement crée les conditions d'un progrès durable en matière de réduction de la pauvreté, de croissance inclusive et d'environnement.

Tout accord devra tenir compte du fait que le progrès en matière de lutte contre la pauvreté et de bien-être humain est inextricablement lié à la durabilité des systèmes environnementaux et des ressources naturelles. La durabilité doit devenir une priorité essentielle de toute action au service du développement. Et elle doit concerner à la fois les biens publics mondiaux (comme un climat stable ; chapitre 13) et les biens propres à chaque pays (comme les forêts).

### **Améliorer la coopération et le financement du développement**

Les OMD ont rapproché les pays, mais il faut faire encore mieux. Le développement dans le contexte de l'après-2015 devra s'inscrire dans un climat de coopération plus étroite entre l'ensemble des parties prenantes. Autrement dit, les gouvernements, les parlementaires, les institutions multilatérales et régionales, la société civile, les ONG, les fondations et le secteur privé doivent œuvrer ensemble sur un pied d'égalité. C'est le seul moyen de résoudre des questions complexes, par exemple dans le domaine des échanges, des migrations et de l'environnement.

Le cadre d'action devra également déterminer comment financer la réalisation des nouveaux objectifs. Comme indiqué dans le chapitre 14, sous réserve que des structures fiscales adaptées soient en place et que le secteur privé applique des approches innovantes, le financement du développement peut provenir des pays en développement eux-mêmes. De même, il faudra trouver des moyens d'améliorer la coopération internationale pour le développement et le financement du développement, notamment en renforçant le suivi des multiples sources et types de financement. La notion d'aide publique au développement (APD) est le seul moyen aujourd'hui disponible pour opérer un suivi systématique des efforts et engagements des donateurs « traditionnels », mais cette notion montre ses limites face à une diversité et une complexité croissantes. Dans ce contexte, le cadre d'action en matière de financement de l'après-2015 devra :

- *Prévoir de nouveaux indicateurs de financement du développement qui rendent mieux compte des modalités actuelles de financement du développement.* Nous avons tous besoin de savoir si les ressources allouées sont suffisantes pour atteindre les objectifs convenus. Un indicateur visant à donner une image plus précise de l'ensemble des efforts budgétaires liés au développement pourrait ainsi être envisagé. Dans l'idéal, il porterait également sur la coopération Sud-Sud (chapitre 16, approche n° 3). Un autre indicateur pourrait avoir pour objet de mieux rendre compte des ressources (publiques ou privées) effectivement reçues par les pays en développement (parfois appelées les « bénéfices pour les destinataires »).
- *Utiliser l'APD pour attirer d'autres formes de financement.* L'APD ne constitue plus la majorité des flux financiers à destination des pays en développement, mais reste la plus importante dotation de ressources ayant le développement comme motivation première. Une meilleure compréhension des interactions entre l'APD et les autres modes de financement (investissement direct étranger, envoi de fonds de travailleurs émigrés et garanties, même si, en l'occurrence, la motivation n'est pas toujours liée à des objectifs de développement), peut permettre d'utiliser l'APD pour mobiliser des financements supplémentaires et maximiser l'impact en termes de développement (chapitre 14).
- *Financer des biens publics mondiaux.* Le processus d'élaboration d'un ensemble d'objectifs post-2015 a d'ores et déjà suscité un débat sur les modalités de suivi du financement des biens publics mondiaux (ex. : prévention des maladies contagieuses, protection de la biodiversité, atténuation du changement climatique et adaptation à ce changement ; chapitre 13) et d'autres facteurs de développement. Des méthodes statistiques rigoureuses de suivi du financement de ces biens sont nécessaires.
- *Promouvoir des modes innovants de financement du développement.* Les mécanismes de financement innovants sont réellement en mesure de compléter les apports d'aide traditionnels (chapitre 14).

## Conclusions

L'OCDE continuera de soutenir les efforts de la communauté internationale en faveur de l'élaboration d'un cadre d'action universel pour l'après-2015, notamment dans ses domaines d'expertise, où elle peut apporter le plus de valeur ajoutée. L'Organisation a lancé une nouvelle série de publications consacrées à l'après-2015 (*Post-2015 Reflections*, OCDE, 2013) afin d'éclairer la réflexion sur la façon d'intégrer ces idées, celles des auteurs de ce rapport et celles mises au jour par le Forum mondial pour le développement de 2013, dans le cadre d'action à l'appui du développement de l'après-2015<sup>5</sup>.

L'un des grands enjeux de l'élaboration d'un cadre de développement pour l'après-2015 résidera dans la formulation de messages clairs et la mise au point d'outils de mesure qui reflètent notre appréhension plus fine de la pauvreté, et entretiennent la dynamique engagée à l'échelle internationale pour en finir avec la pauvreté sous toutes ses formes. Cet enjeu gagne en importance à mesure que l'on progresse dans la compréhension de la complexité de la pauvreté et de ses liens étroits avec des facteurs tels que les ressources naturelles. Il s'agit également d'une opportunité à ne pas manquer : les OMD ont démontré qu'il était possible d'œuvrer en commun à l'échelle mondiale en vue d'améliorer de façon visible et mesurable le sort des populations. Nous pouvons le faire à nouveau.

## Notes

1. L'édition 2013 du Forum mondial sur le développement a inauguré un cycle de trois réunions sur trois ans qui aura pour thème général « Préparer l'après-2015 ». Ces événements offriront l'occasion aux hauts responsables de l'action publique et aux représentants du monde universitaire, de la société civile et du secteur privé, d'échanger leurs points de vue et d'examiner les enjeux et les opportunités, ainsi que les enseignements tirés des politiques et méthodes mises en œuvre aujourd'hui en matière de lutte contre la pauvreté et de promotion de la cohésion sociale et du progrès. Le forum était très interactif. Les citations mises en exergue dans le texte proviennent d'intervenants, et ont fait l'objet d'un consensus largement partagé par les participants. Pour plus d'informations : [www.oecd.org/site/oecdgfd](http://www.oecd.org/site/oecdgfd).
2. Les variations relatives montrent les progrès d'un pays par rapport à sa situation initiale, alors que les valeurs absolues montrent l'évolution sans tenir compte du point de départ (Chen et Ravallion, 2012).
3. Voir [www.oecdbetterlifeindex.org/fr](http://www.oecdbetterlifeindex.org/fr).
4. Voir [www.oecd.org/fr/developpement/pauvrete/lindexinstitutionssocialesetegalitehomme-femmeisedelocde.htm](http://www.oecd.org/fr/developpement/pauvrete/lindexinstitutionssocialesetegalitehomme-femmeisedelocde.htm).
5. L'édition 2014 du Forum mondial portera sur les obstacles économiques structurels à la croissance qui limitent les efforts visant à réduire encore et de façon durable la pauvreté.

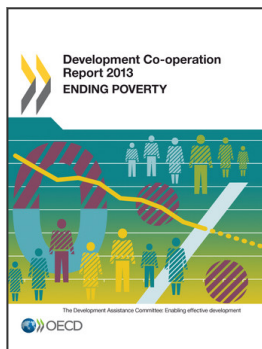
## Références

- Alkire, S. et A. Sumner (2013), «Multidimensional Poverty and the Post-2015 MDGs», *OPHI Policy Briefing*, Oxford Poverty and Human Development Initiative, Université d'Oxford, Oxford.
- Banque mondiale (2013), *Poverty at a Glance*, Banque mondiale, Washington, <http://go.worldbank.org/OCQT9YHRT0>.
- Banque mondiale (2012a), *Indicateurs de développement dans le monde*, Banque mondiale, Washington.
- Banque mondiale (2012b), *Rapport sur le développement dans le monde 2012 : Égalité des genres et développement*, Banque mondiale, Washington.
- Chen, S. et M. Ravallion (2012), *An Update to the World Bank's Estimates of Consumption Poverty in the Developing World*, Banque mondiale, Washington.
- Cobham, A. et A. Sumner (2013), *Putting the Gini Back in the Bottle? The "Palma" as a Policy-Relevant Measure of Inequality*, King's International Development Institute, King's College de Londres.



- GPHN (Groupe de personnalités de haut niveau) (2013), « Pour un nouveau partenariat mondial : Vers l'éradication de la pauvreté et la transformation des économies par le biais du développement durable », *Rapport du Groupe de personnalités de haut niveau chargé du programme de développement de l'après-2015*, [www.post2015hlp.org/the-report](http://www.post2015hlp.org/the-report).
- Kenny, C. et A. Sumner (2011), *More Money or More Development: What Have the MDGs Achieved?*, Centre for Global Development, Washington.
- Melamed et al. (2013), *The Next Global Development Agenda: Ending Poverty, Promoting Sustainability*, Forum mondial de l'OCDE sur le développement 2013, document de référence pour la session 1, Éditions OCDE, Paris.
- My World Survey (2013), « L'Enquête mondiale des Nations Unies pour un monde meilleur », résultats de l'enquête en ligne, [www.myworld2015.org](http://www.myworld2015.org).
- OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques) (2013), *Au-delà des objectifs du millénaire pour le développement : Vers une contribution de l'OCDE au programme d'action pour l'après-2015*, série OECD et Post-2015 Reflections, Éditions OCDE.
- OCDE (2012), *Perspectives du développement mondial 2012 : La cohésion sociale dans un monde en mutation*, Éditions OCDE, [http://dx.doi.org/10.1787/persp\\_glob\\_dev-2012-fr](http://dx.doi.org/10.1787/persp_glob_dev-2012-fr).
- ONU (2012a), *Objectifs du millénaire pour le développement : Rapport de 2012*, Nations Unies, New York.
- ONU (2012b), *Objectifs du millénaire pour le développement – Égalité des sexes : Tableau des progrès 2012*, Nations Unies, New York.
- Overseas Development Institute (2010), *Millennium Development Goals (MDG) Report Card: Measuring Progress Across Countries*, Overseas Development Institute, Londres.
- PARIS21 (2011), *Plan d'action de Busan pour la statistique*, PARIS21, OCDE, Paris, [www.paris21.org/sites/default/files/Busanactionplan\\_nov2011\\_FR.pdf](http://www.paris21.org/sites/default/files/Busanactionplan_nov2011_FR.pdf).
- Pollard, A. et al. (2011), *100 Voices: Southern Perspectives on What Should Come After the MDGs*, Cafod, Londres.
- Save the Children (2012), *Born Equal: How Reducing Inequality Could Give Our Children a Better Future*, Save the Children, Londres.
- Save the Children (2010), *A Fair Chance at Life: Why Equity Matters for Child Mortality*, Save the Children, Londres.





Extrait de :  
**Development Co-operation Report 2013**  
Ending Poverty

Accéder à cette publication :  
<https://doi.org/10.1787/dcr-2013-en>

**Merci de citer ce chapitre comme suit :**

Dijkerman, Dirk, *et al.* (2013), « Soutenir la dynamique mondiale de réduction de la pauvreté », dans OCDE, *Development Co-operation Report 2013 : Ending Poverty*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/dcr-2013-19-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à [rights@oecd.org](mailto:rights@oecd.org). Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) [info@copyright.com](mailto:info@copyright.com) ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) [contact@cfcopies.com](mailto:contact@cfcopies.com).